



2022-2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Sommaire

L'EPAGE Seille et affluents	p. 4
La compétence GEMAPI	p. 5
Les compétences exercées par l'EPAGE	p. 5
Les missions de l'EPAGE	p. 5
Le territoire et les élus	p. 6
Fonctionnement	p. 7-8
Partenaires	p. 9
Ressources humaines	p. 9
Le budget	p. 10-11
Activités 2022 / 2023	p. 12-20
Faits marquants	p. 21-24

Mot du Président



Notre nouvel Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) doit faire face aux évolutions climatiques et à leurs effets.

Nous devons renforcer la cohérence et l'efficacité de nos actions en faveur de la ressource en eau, des milieux et de la sécurité des biens et des personnes.

Agissons ensemble pour construire des stratégies opérationnelles et performantes de gestion de l'eau, au service des rivières, de notre territoire et de ses usagers.

L'EPAGE Seille et affluents

En 2019, une réflexion pour la création d'un syndicat unique à l'échelle du bassin a été initiée afin de formuler des propositions de gouvernance et définir les modalités techniques, financières et juridiques d'exercice futur de la GEMAPI. Ce travail a permis de conduire à la création d'un syndicat mixte fermé labellisé EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) le 5 juillet 2022.

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE) Seille et Affluents exerce, par transfert des Communautés de Communes et d'Agglomérations, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



Cela consiste à exercer les missions suivantes :

- **Restauration et entretien des milieux aquatiques et humides dans le cadre de l'intérêt général ou de situations d'urgence.**
- **Défense contre les inondations.**

Au sein du bassin versant de la Seille, cette compétence était morcelée, auparavant, entre 4 syndicats de rivières (ne couvrant pas la totalité du territoire) et 12 Communautés de Communes et d'Agglomérations.

L'objectif de la création de l'EPAGE réside en :

- Une gestion homogène et complète de la GEMAPI en respectant les cohérences hydrographiques du bassin versant (couvrir le bassin sans morcellement) ;
- Une solidarité amont/aval permettant de favoriser les réflexions à des échelles pertinentes de bassin afin de mieux préserver les milieux aquatiques et de mieux gérer le risque inondation.

La compétence GEMAPI

Il s'agit d'une compétence obligatoire attribuée au 1^{er} janvier 2018 aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (lois MAPTAM et NOTRe).



Compétences exercées par l'EPAGE

GEMAPI obligatoire (Article L211-7 du Code de l'Environnement)

- Protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (rétention, ralentissement, ressuyage des crues...)
- Entretien et aménagement de cours d'eau dans le cadre de l'intérêt général
- La défense contre les inondations et contre la mer.

GEMAPI optionnelle (Hors GEMAPI) (L.211-7 code environnement)

- Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques existants (liste défini d'ouvrages)
- Dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Animation gestion ressource en eau au sein d'un sous-bassin ou système aquifère.

Les missions de l'EPAGE

- Des projets pour la **restauration de la morphologie des rivières** dégradées afin de recréer des zones d'expansion des crues, agir sur la **ressource en eau** et **améliorer la qualité des milieux** ;
- **Prévention des inondations** (exemple : gestion des bassins écrêteurs de crues) ;
- L'EPAGE peut également intervenir afin de retirer des embâcles (accumulation de bois morts) problématiques sur des secteurs d'intérêt général (pouvant menacer une infrastructure ou pouvant provoquer un risque de sur inondation).

Le territoire et les élus

Née dans le Jura, de la confluence de deux résurgences karstiques, la Seille est un affluent de la Saône, longue de 110 km. Le réseau hydrographique du bassin versant est composé de 2 092 km de linéaire de cours d'eau dont 950 km sont des masses d'eau principales. Les quatre principaux affluents sont le Solnan, la Vallière, les Sânes et la Brenne.

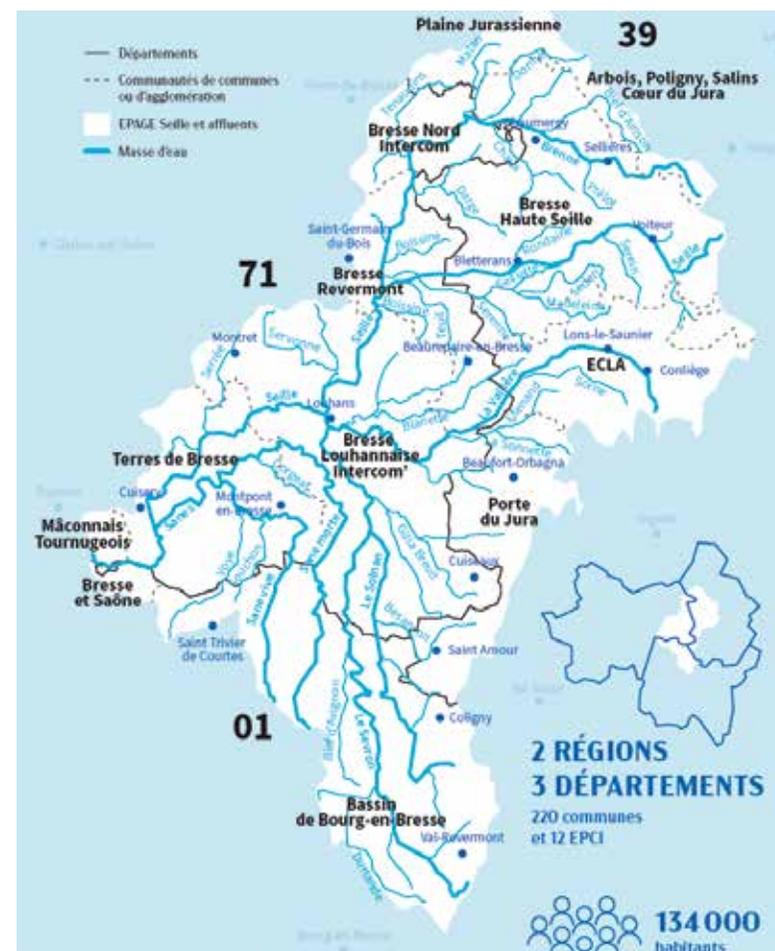
Le bassin versant de la Seille présente une superficie de 2 227 km² et s'étend sur 220 communes, 3 départements et 2 régions (Saône-et-Loire et Jura pour la région Bourgogne-Franche-Comté ; l'Ain pour la région Auvergne-Rhône-Alpes). La population totale du territoire s'élève à 134 000 habitants (INSEE 2021).

Le bassin est réparti de la manière suivante :

- 964 km² sur le département de la Saône-et-Loire (51 communes) ;
- 893 km² sur le département du Jura (138 communes) ;
- 423 km² sur le bassin versant de l'Ain (20 communes) ;

L'agriculture est la principale activité sur ce bassin (65 % de l'occupation des sols) et l'urbanisation est faible, concentrée sur les agglomérations de Lons-le-Saunier (17 189 habitants) et Louhans (6 433 habitants) (INSEE 2019).

L'hydrologie des rivières est marquée par des étiages sévères en été ainsi que des crues importantes en automne et en hiver.



2227 KM²
Surface du bassin
versant de la Seille

950 KM
Linéaire des masses
d'eau principales

2092 KM
Linéaire total
des cours d'eau

Fonctionnement

Le comité syndical est l'organe délibérant de l'EPAGE Seille et affluents, il est composé de 29 délégués titulaires et autant de suppléants, représentant les 12 EPCI du bassin versant et répartis de la manière suivante : 2 délégués / EPCI + 1 délégué supp. par tranche de 15 000 habitants.

CC Porte du Jura	2
ECLA	4
CC Bresse Haute Seille	3
CC Arbois Poligny Salins	2
CC Plaine Jurassienne	2
GBA	3
CC Bresse et Saône	2
CC Macon Tournugeois	2
CC Terres de Bresse	2
CC Bresse Louhannaise Intercom	3
CC Bresse Revermont 71	2
CC Bresse Nord Intercom	2

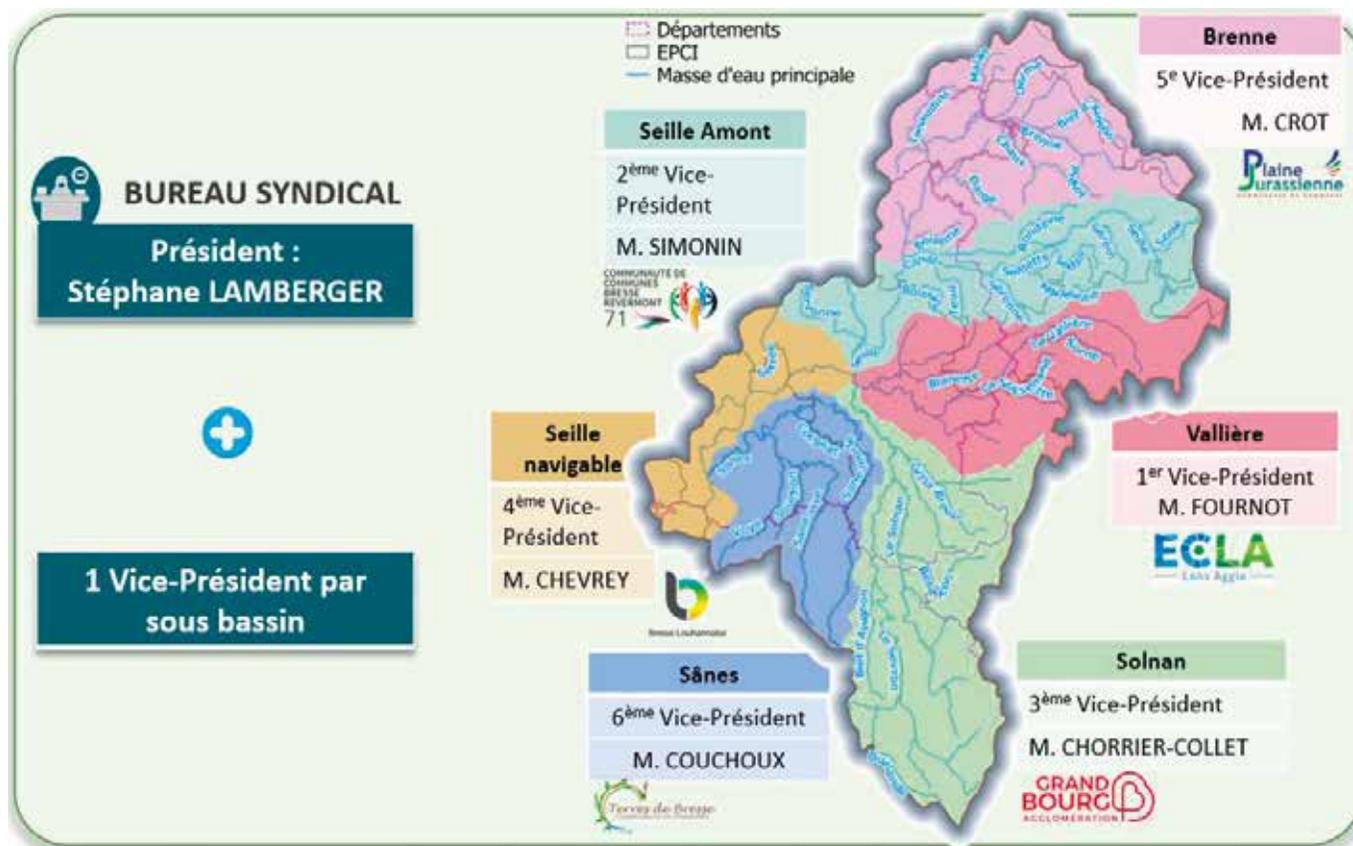
Depuis la mise en place de l'Epège, le comité syndical s'est réuni 3 fois en 2022 et 7 fois en 2023, donnant lieu à 36 délibérations en 2022 et 38 en 2023.

Composition du comité syndical :

EPCI	TITULAIRES	Fonction mairie
Arbois Poligny Salins Coeur du Jura	BAUD Jean-Baptiste	Maire Abergement le Grand (39)
	BERTOCCHI Daniel	Maire Miéry (39)
Bresse et Saône	DIOCHON Eric	Conseiller municipal Bagé-Dommartin (01)
	HAMELIN Denis	Conseiller municipal Sermoyer (01)
Bresse Haute Seille	LAMBERGER Stéphane	Maire Bletterans (39)
	MAITRE Jean-Louis	Maire Commenailles (39)
	LINDA Corinne	Maire Voiteur (39)
Bresse Louhannaise Intercom'	CHEVREY Mickaël	Maire Vincelles (71)
	CLERC Christian	Maire Sornay (71)
	LONGIN Jean-Michel	Maire Varennes-Saint-Sauveur (71)
Bresse Nord Intercom'	JACQUINOT Nicolas	Maire de Charelle-Varennes (71)
	MICONNET Robert	Maire de Mouthier-en-Bresse (71)
Bresse Revermont 71	SIMONIN Jean	Maire de Saillenard (71)
	BECLERE Emmanuel	Maire du Tartre (71)
Espace Communautaire Lons Agglomération	BAILLY Jean Yves	Maire de Revigny (39)
	FOURNOT Philippe	Conseiller municipal Courlans (39)
	VISI Geoffrey	Conseiller municipal Lons-le-Saunier (39)
	BUCHAILLAT Jean-Paul	Conseiller municipal Messia-Sur-Sorne (39)
Grand Bourg Agglomération	CHORRIER-COLLET Sébastien	Conseiller municipal Courmangoux (01)
	PIROUX Noël	Maire de Pirajoux (01)
	NICOLIER Aimé	Maire de Lescheroux (01)
Maconnais Tournugeois	POTHIER Joselle	Maire de la Truchère (71)
	FAUCHON Christian	Conseiller municipal la Truchère (71)
Plaine Jurassienne	CROT Alexandre	Maire de Pleure (39)
	LAGALICE Christian	Maire d'Annoire (39)
Porte du Jura	GREA Claude	Maire de Graye-et-Charnay (39)
	NICOD Michel	Maire de Gizia (39)
Terres de Bresse	COUCHOUX Pascal	Maire de Brienne (71)
	GALLIEN Jean-Pierre	Maire de Ménétreuil (71)

Chaque sous-bassin versant (6) est représenté par un Vice-Président qui forme avec le Président, le bureau syndical.

Depuis 2022, celui-ci s'est réuni 10 fois pour préparer les comités syndicaux.



Un président : M. Stéphane LAMBERGER,
et 6 vice-présidents :

Vice-présidence sous-bassin Vallière : M. Philippe FOURNOT

Vice-présidence sous-bassin Seille amont : M. Jean SIMONIN

Vice-Présidence sous-bassin Solnan : M. Sébastien CHORRIER-COLLET

Vice-Présidence sous-bassin Seille navigable : M. Mickaël CHEVREY

Vice-Présidence sous-bassin Brenne : M. Alexandre CROT

Vice-Présidence sous-bassin Sânes : M. Pascal COUCHOUX

Afin de conserver **une proximité d'action**, des **référénts communaux** sont identifiés au sein de chaque commune afin de faire remonter les différentes problématiques et de servir d'appui locaux pour l'élaboration des réflexions.

Partenaires

Partenaires financiers :

Agence de l'Eau,
Région Bourgogne Franche-Comté,
Département de l'Ain,
Fonds européens (FEDER),
Etat (Drac).



Partenaires institutionnels :

Services de l'Etat,
Communes et communautés de communes
du bassin versant,
Office Français de la Biodiversité,
Fédérations Départementales des Chasseurs,
Fédérations Départementales de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique...

Ressources humaines

L'EPAGE Seille et Affluents est constitué de :

Un pôle technique composé de 3 agents :

- **Une directrice** en charge de la direction technique et administrative, du suivi de certains dossiers et de la gestion du personnel. Interlocuteur des EPCI et des structures externes : Sixtine PARIS
 - 1 ETP
- **2 techniciens** en charge du suivi des dossiers et travaux et affectés à un territoire.
 - Brenne-Seille Amont-Vallière : Benoît OUTREY
 - Seille navigable-Sânes-Solnan : Carole GERET
 - 2 ETP

Un pôle administratif composé d'un agent : Julie PROST.

- 0,5 ETP

Catégories		Types de contrat	
A	1	CDD	3
B	2	Titulaire FPT	1
C	1		

Formations suivies :

Marchés publics	2 jours	2023
Management	3 jours	2023
Marchés publics	2 jours	2023
Formation 1 ^{ers} secours	1 jour	2023
Finances publiques locales	2 jours	2022

Budget

Budget 2022 :

Total dépenses
fonctionnement
454 090 €

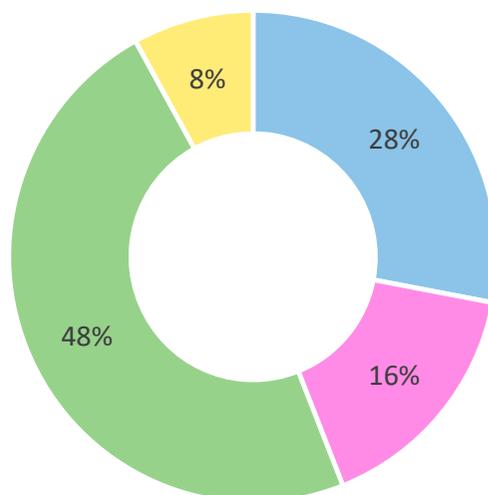
Total dépenses
investissement
557 010 €

Total recettes
fonctionnement
454 090 €

Total recettes
investissement
557 010 €

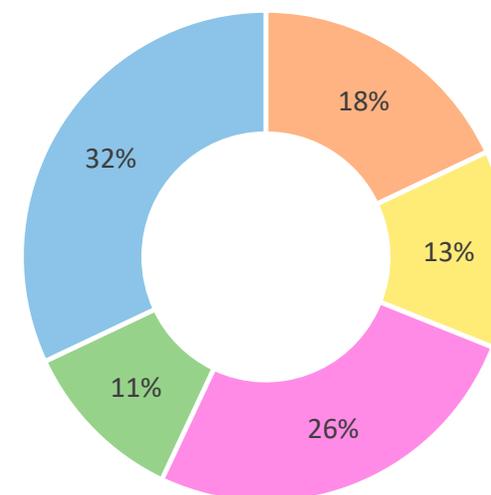
Budget 2023 :

Dépenses de fonctionnement
1 216 560 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Virement à la section d'investissement
- Autres

Dépenses d'investissement
1 281 626 €

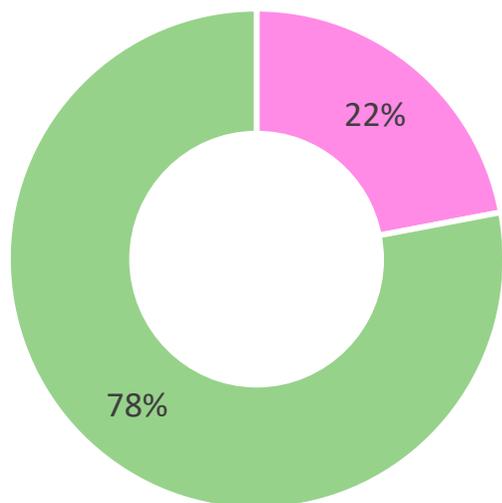


- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Emprunts en euros
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

Immobilisations incorporelles : frais d'étude, publication marché - **Immobilisations corporelles** : matériels techniques, informatique... - **Immobilisation en cours** : travaux en cours

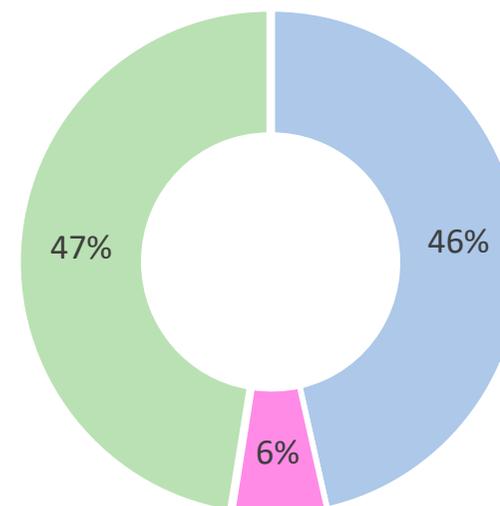
Budget 2023 (suite) :

Recettes de fonctionnement 1 216 560 €



- Résultat de fonctionnement reporté
- Dotations et participations

Recettes d'investissement 1 281 626 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement

Activités 2022 / 2023

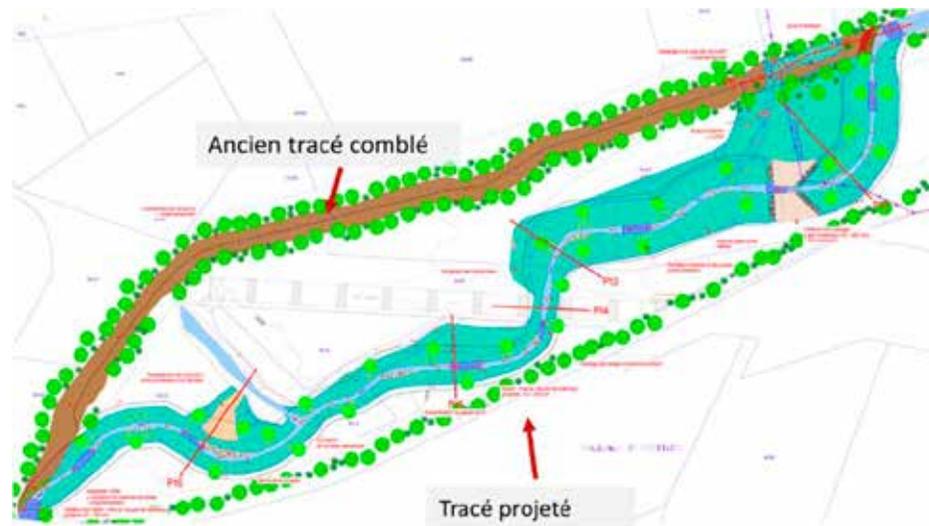
Travaux terminés en 2023

Reméandrement de la Vallière en aval de la step de Montmorot (39)

La Vallière a été très artificialisée sur ce secteur. L'ancien lit de la Vallière, très sinueux, a été abandonné au profit d'un nouveau tracé plus rectiligne.

Le reméandrement a consisté à reconnecter le lit de la Vallière au niveau de son tracé d'origine sur un linéaire de 480 m. L'ancien tracé a été totalement comblé à partir des matériaux issus des déblais.

Ces travaux ont permis une augmentation du linéaire d'environ 100 m et une diminution de la pente. L'objectif des travaux de restauration est l'amélioration de la qualité morphologique et biologique du cours d'eau et de recréer une zone d'expansion des crues.



Nature de l'opération	Coût € HT	Financement prévisionnel	
Travaux et maîtrise d'œuvre	236 629	Agence de l'eau	50%
		Région BFC	30%
		Epage	20%

Étude de danger de l'aménagement hydraulique du bassin des Combes (39)

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude	38 580	Etat (fonds Barnier)	39%
		Epage	61%

Travaux de restauration de la continuité écologique sur 5 ouvrages du Courmangoux (01)



Le ruisseau du Courmangoux a été fortement aménagé par le passé. Du fait de ses potentialités intéressantes au sein d'un bassin hydrographique très dégradé, la restauration de la continuité (hydrologique, sédimentaire et piscicole) est essentielle. 5 obstacles à l'écoulement, de différentes natures, ont été aménagés afin de rendre libre cours à la rivière. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2023.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Pêche de sauvetage préalable aux travaux	930,00	Agence de l'eau	60%
Travaux sur ouvrages	35 570,00	CD 01	17%
Total	36 500	Epage	23%

Traitement de la Jussie bras mort "Pré des fleurs" sur la commune de Branges (71)



La Jussie est une plante envahissante proliférant très rapidement dans le milieu naturel. Cette prolifération entraîne de nombreux problèmes pour les cours d'eau : écoulement de l'eau ralenti, comblement des fonds par les sédiments et envasement, déficit d'oxygène, baisse de la diversité des milieux aquatiques, et donc un déséquilibre important de l'écosystème touché. Encore peu présente sur le bassin de la Seille, son suivi est primordial pour limiter la colonisation. Des foyers localisés sont arrachés manuellement par les acteurs techniques locaux (EPAGE, EPTB, etc.), un prestataire spécialisé est intervenu en octobre 2023 pour les secteurs les plus contaminés. Cette opération sera reconduite les prochaines années.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Arrachage de la Jussie	14 400	Région BFC	50%
		Epage	50%

Études, maîtrise d'œuvre et travaux en cours

Étude d'avant-projet de réduction du risque inondation et renaturation de Bief de Laval sur la commune de Salavre (01)

La commune de Salavre a subi des inondations répétées en 2021 par le débordement du Bief de Salavre. Le village, implanté autour du ruisseau qui a été très fortement aménagé (moulins, busage, etc.) au fil du temps, est vulnérable lors de forts épisodes pluvieux. Une étude a donc été lancée en 2023 afin de connaître le fonctionnement du ruisseau et trouver des solutions mesurées pour réduire les dommages des inondations face à un phénomène restant rare.



Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude	41 976	Agence de l'eau	50%
		CD 01	20%
		Epage	30%

Étude d'avant-projet sur le ruisseau de Prélion en amont de sa confluence avec Gizia, restauration morphologique (39)



Le ruisseau du Prélion à Cousance présente une qualité fortement dégradée à la suite de travaux lourds de rectification et curage. Le quartier de la rue des Glaciers, implanté à la confluence du Prélion et de la Gizia, est ponctuellement inondé, le milieu naturel ne pouvant pas jouer son rôle d'amortissement des crues (ralentissement des écoulements, débordements, etc.).

Une étude est en cours afin de restaurer le ruisseau du Prélion, à la fois pour protéger les biens et les personnes des inondations, mais aussi lui rendre ses fonctionnalités biologiques et écologiques d'origine.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude	45 146	Agence de l'eau	50%
		Région BFC	30%
		Epage	20%

Étude et maîtrise d'œuvre pour la restauration du bras mort de la grande Seugnière à Sornay (71)



La coupure de la Grande Seugnière, sur la commune de Sornay, est le 2^{ème} méandre coupé lors des travaux de navigabilisation de la Seille. Déconnecté de la rivière principale, cette annexe est très homogène et n'exprime pas ses potentialités biologiques et écologiques. Une étude est en cours afin de restaurer un milieu plus riche, à même d'accueillir une grande diversité d'espèces.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude et maîtrise d'œuvre	99 000	Agence de l'eau	50%
		Région BFC	30%
		Epage	20%

Étude d'avant-projet : restauration du Solnan en amont des Reisses à Dommartin-les-Cuiseaux (71)

Ce projet fait suite à l'arasement, en 2019, du seuil des Reisses qui bloquait la continuité du Solnan sur la commune de Dommartin-Lès-Cuiseaux. Le Solnan étant une rivière très peu dynamique dans la plaine de Bresse, des travaux sont nécessaires pour corriger l'abaissement de la ligne d'eau et ainsi garantir les usages actuels et retrouver un milieu fonctionnel (lit d'étiage, reconnexion des milieux humides, etc.). Une étude de conception du projet, en concertation avec les acteurs locaux, démarre en septembre 2023.



Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude APS / APD	45 480	Agence de l'eau	50%
		Région BFC	30%
		Epage	20%

Étude de travaux de restauration de la Madeleine et de ses affluents. Mission de maîtrise d'œuvre (39)



Le bassin versant de la Madeleine est identifié comme tronçon prioritaire au sein du SDAGE Rhône Méditerranée Corse pour la restauration morphologique et de la ressource en eau.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour mener à bien une étude complète sur le bassin versant de la Madeleine. Cette réflexion porte sur près de 55 km de rivières, 11 bans communaux. Le projet vise la restauration d'un maximum de linéaire sur les bases identifiées lors des deux précédents contrats de rivières sur la Seille.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
		Agence de l'eau	50%
Etude avant projet / projet et maîtrise d'œuvre travaux	150 000	Région BFC	30%
		Epage	20%

Mission de maîtrise d'œuvre, étude de restauration de la zone humide du Mou de Pleure (39)

La tourbière du Mou de Pleure se situe sur la commune de la Chaînée-des-Coupis (39), ce site a été classé au sein des tourbières nécessitant une action de préservation à court terme. En effet, cette tourbière a été fortement aménagée par le passé ne permettant plus à cette zone humide de remplir ses fonctions principales notamment sa capacité de stockage en eau. Un premier projet a été initié en 2018 par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué pour reprendre l'intégralité de la réflexion qui avait été lancée en 2018.

La reprise de l'étude par l'EPAGE vise un linéaire de restauration du Mou de Pleure plus ambitieux qu'en 2018 (environ 1 km) et intègre la restauration partielle de la tourbière attenante.



Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
		Agence de l'eau	50%
Etude et maîtrise d'œuvre	35 919	Région BFC	30%
		Epage	20 %

Étude de définition d'un programme de restauration des cours d'eau de la Seille et de la Voge (39 - 71)



Une étude de définition d'un projet a été lancée fin d'année 2023 par l'EPAGE sur un linéaire d'environ 15 km de rivières sur les bans communaux du Tartre, de Cosges de Relans et de Nance. Cette étude fait suite aux sollicitations des communes du Tartre et de Cosges de réaliser certains aménagements sur leur bans communaux. Cette étude se déroulera en 4 phases : un état des lieux, une étude "sociétale" afin de connaître les volontés locales, les visions de chacun sur les travaux à réaliser sur le secteur, un diagnostic de terrain portant à la fois sur les cours d'eau, les zones humides, la continuité écologique, les étangs etc. Un premier programme de travaux arrêtés au stade de l'Avant-projet sommaire (APS) sera établi.

Nature de l'opération	Coût € HT	Financement prévisionnel	
Etude	77 662	Agence de l'eau	50%
		Région BFC	30%
		Epage	20%

Étude génétique amphibiens (39)

La Fédération des Chasseurs du Jura a sollicité l'EPAGE pour une étude génétique afin d'obtenir un état initial des continuités écologiques pour les amphibiens sur le secteur de la Brenne.

La Fédération des Chasseurs souhaite en effet répondre à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau mais ce dernier a souhaité que la maîtrise d'ouvrage soit portée par un organisme gemapien. En effet, au sein du contrat avec l'Agence, un volet biodiversité terrestre a été mis en avant pour que l'EPAGE s'intéresse également à cette thématique.

L'ensemble de l'étude et les manipulations seront réalisés par le personnel de la Fédération des Chasseurs. Cette étude devrait ainsi permettre de valider (ou invalider) la réalisation d'analyses génétiques pour définir les continuités et discontinuités écologiques de la trame turquoise propre aux amphibiens sur ce territoire

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Etude	43 802	Agence de l'eau	70%
		Fonds verts	10%
		Epage + FDC	20%

Travaux de restauration du ruisseau de Fontaine Chambon (39)



Ce projet de restauration des deux cours d'eau de Fontaine Chambon et de la Source des Vieux a été porté par le passé par la fédération de pêche du Jura et AAPPMA « Truite de la Haute Seille » a été repris par l'EPAGE en 2022. Les objectifs de ces travaux sont multiples : désartificialiser les deux rivières, améliorer la connectivité des berges et les fonctionnalités de la zone humide attenante, restaurer le potentiel piscicole du secteur, préserver la ressource en eau tant quantitativement que qualitativement, éviter le piétinement et la dégradation des cours d'eau par le bétail.

Les travaux seront réalisés sur 2 années avec un démarrage par le traitement de la ripisylve en 2023 et la renaturation des cours d'eau en 2024.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Travaux	96 000	Agence de l'eau	70%
		Région BFC	10%
		Epage	20%

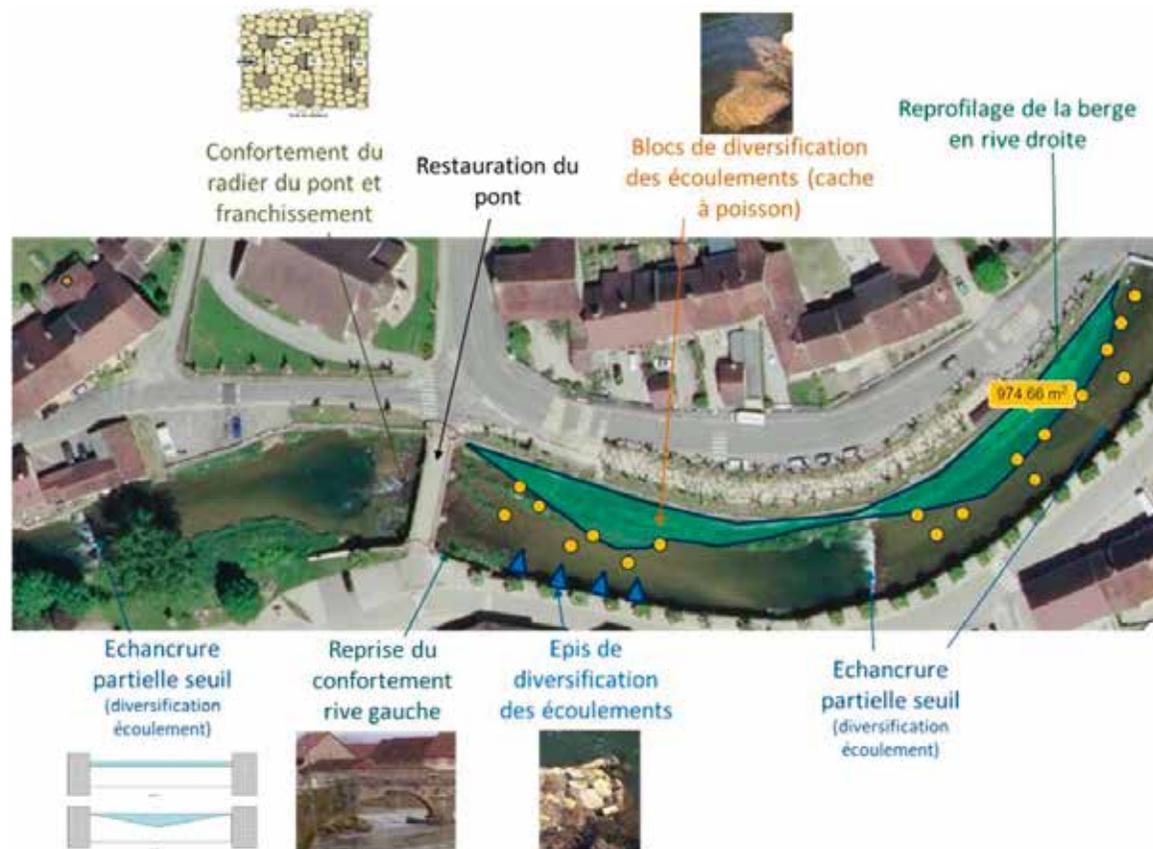
Projet d'aménagement de la Seille dans la traversée de Ruffey-sur-Seille et l'amont du canal de la Molette (39)

Les dernières reconnaissances hydrobiologiques montrent un maintien de la diversité halieutique dans la Seille en amont de Ruffey : toutes les espèces de poissons que l'on devrait y trouver sont encore présentes et c'est remarquable. Le nombre d'individu par espèce est en revanche anormalement faible.

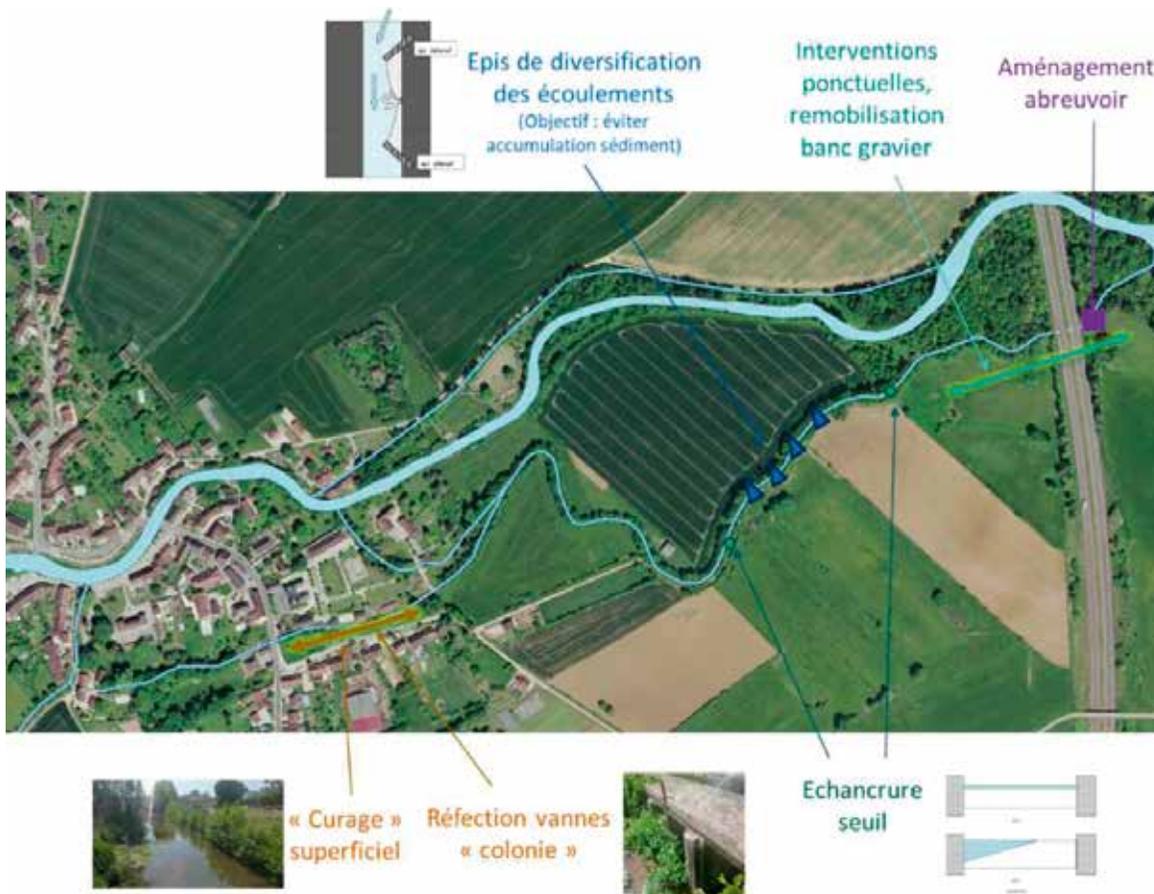
Le projet de restauration global de la Seille doit permettre de préserver cette biodiversité menacée par, entre autres, les très faibles débits attendus en étiage en raison des changements climatiques.

Il s'agit de créer un tronçon de rivière plus résilient, permettant à la faune aquatique de mieux s'adapter aux conditions de très basses eaux. Pour cela, il est nécessaire de faciliter la mobilité du poisson, quels que soient les débits, et améliorer les habitats piscicoles.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Travaux	138 000	Agence de l'eau	70%
		Région BFC	10%
		Epage	20%



(suite) Projet d'aménagement de la Seille dans la traversée de Ruffey-sur-Seille et l'amont du canal de la Molette (39)



Supports et outils de communication

Afin de faire connaître l'EPAGE, ses missions et ses réalisations, il est prévu de mettre en œuvre un plan de communication, à travers différents outils et actions à destination de différents publics.

Différentes actions ont été lancées en 2023 : réalisation d'un roll'up, guide du propriétaire riverain, site internet, conférences à destination des élus.

Nature de l'opération	Coût € TTC	Financement prévisionnel	
Outils de communication	10 000	Agence de l'eau	70%
		Région BFC	10%
		Epage	20%

Faits marquants

Signature du contrat



Le contrat a été signé le 10 juillet 2023 entre l'EPAGE, l'Agence de l'Eau, le CD01, la fédération de chasse et en présence de l'Etat représenté par le Préfet du Jura.

Le périmètre d'application du contrat correspond au territoire de compétences de l'EPAGE SEILLE & AFFLUENTS ; maître d'ouvrage local compétent en matière de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Seille.

Le contrat est conclu pour une durée de 2 ans jusqu'au 31/12/2024 et a pour objectif de répondre aux exigences du SDAGE.

Le SDAGE a pour vocation d'orienter et de planifier la gestion de l'eau à l'échelle du bassin avec notamment la création de l'EPAGE Seille et affluents depuis juillet 2022.

Les objectifs principaux du SDAGE concernent notamment l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau, la réduction progressive des pollutions, la préservation des zones protégées.

A travers ce contrat, l'EPAGE Seille et affluents mettra en œuvre des actions dans le but de préserver et restaurer les milieux aquatiques et zones associées.

Objectif 1 : Mettre en œuvre l'animation à l'échelle du bassin versant

Objectif 2 : Elaborer une stratégie par sous bassin versant

Objectif 3 : Acquérir de la connaissance

Objectif 4 : Mettre en œuvre les actions programmées dans le cadre du contrat

Objectif 5 : Actions de communication

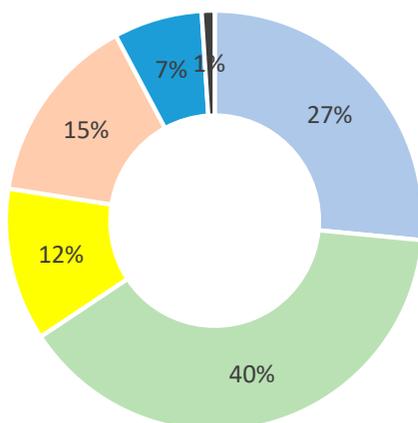
État d'avancement du contrat (2023 / 2024) Agence de l'eau / EPAGE

ANIMATION ET ETUDE EN REGIE	Programmation	Etat d'avancement
Missions d'animation du contrat	2023	Réalisé
ETUDE - Elaboration d'une stratégie d'intervention différenciée à l'échelle du bassin versant Seille	2024	En cours
ETUDE - Fonctionnement géomorphologique : ssv Seille amont et Sevron Solnan	2023	En cours
ETUDE - Plan pluriannuel d'entretien de la ripisylve : échelle bassin versant Seille	2023	En cours
Animation de l'étude bief d'Ainson	2023	En cours
ETUDES AVANT TRAVAUX	Programmation	Etat d'avancement
ETUDE - PGSZH : Etude Plan de Gestion des Zones Humides du bassin versant de la Seille	2023	En cours
ETUDE - Restauration de la tourbière du Mou de Pleure sise la Chainée-des-Coupis	2023	En cours
ETUDE - Complément d'étude à la restauration morphologique du ruisseau du Prélion	2024	En cours
ETUDE - Finalisation de l'étude de reconnexion d'un ancien méandre de la Seille à SORNAY	2023	En cours
ETUDE - Etude de restauration physique du bief de LAVAL à SALAVRE	2024	En cours
ETUDE - Etude de restauration morphologique de la Brenne	2023	Prévu 2024
ETUDE - Etude de restauration morphologique de la Madeleine	2023	En cours
ETUDE - Etude de déconnexion de l'étang du ruisseau du Prélot à VERS-SOUS-SELLIERES	2023	Prévu 2024
ETUDE diagnostique du bief d'Ainson	2023 / 2024	Prévu 2024
TRAVAUX	Programmation	Etat d'avancement
TRAVAUX - Travaux de déconnexion de l'étang du Prelot	2024	Prévu 2024
TRAVAUX - MIERY : Mise en défends des berges sur le secteur APB (écrevisses à pieds blancs) des sources de La BRENNE	2024	Prévu 2024
TRAVAUX - RUFFEY-SUR-SEILLE : Restauration morphologique de la Seille et de la Seillette	2024	Prévu 2024
TRAVAUX - Seille navigable, Seille amont et Brenne : Travaux de revégétalisation en vue de recréer de l'habitat rivulaire	2024	Prévu 2024
TRAVAUX - Travaux d'entretien de la ripisylve à l'échelle du bassin versant de la Seille	2023 / 2024	Prévu 2024
TRAVAUX - Restauration continuité écologique sur 5 petits ouvrages du Courmangoux	2023	Réalisé
COMMUNICATION	Programmation	Etat d'avancement
Réalisation de supports de communication	2023	En cours

État d'avancement des travaux, études et missions de maîtrise d'œuvre :

Montant total engagé et réalisé en 2022-2023 = 1 172 429 €
dont réalisé = 363 444 € soit 30%.

Montant réalisé et engagé par sous bassin versant en %



■ Vallière ■ Seille amont ■ Seille navigable ■ Solnan ■ Brenne ■ Sânes



Conférences synusie

Afin de conserver une proximité d'action, **des référents communaux** ont été identifiés au sein de chaque commune. Il s'agit d'une personne identifiée par la commune pour être l'interlocuteur privilégié de l'EPAGE.

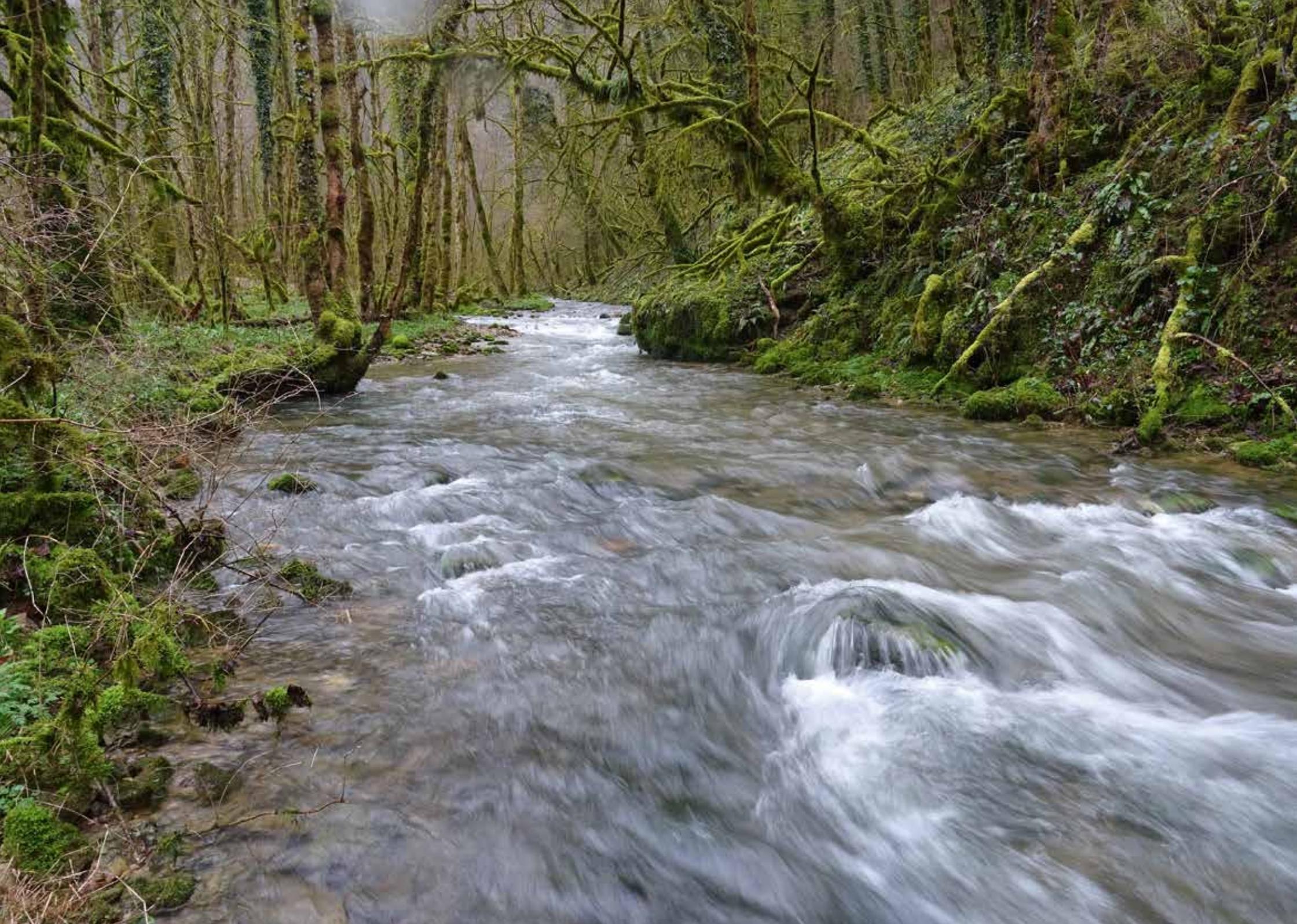
- Rôle de vigilance et d'alerte sur l'évolution des milieux, inondations...
- Fait remonter les problématiques rencontrées sur le territoire
- Force de proposition sur les actions à conduire localement
- Facilitateur de la mise en réseau des acteurs locaux
- Appui local pour l'élaboration des projets et travaux
- Conviés périodiquement à des assemblées par sous-bassin (1 à 2 réunions par an).

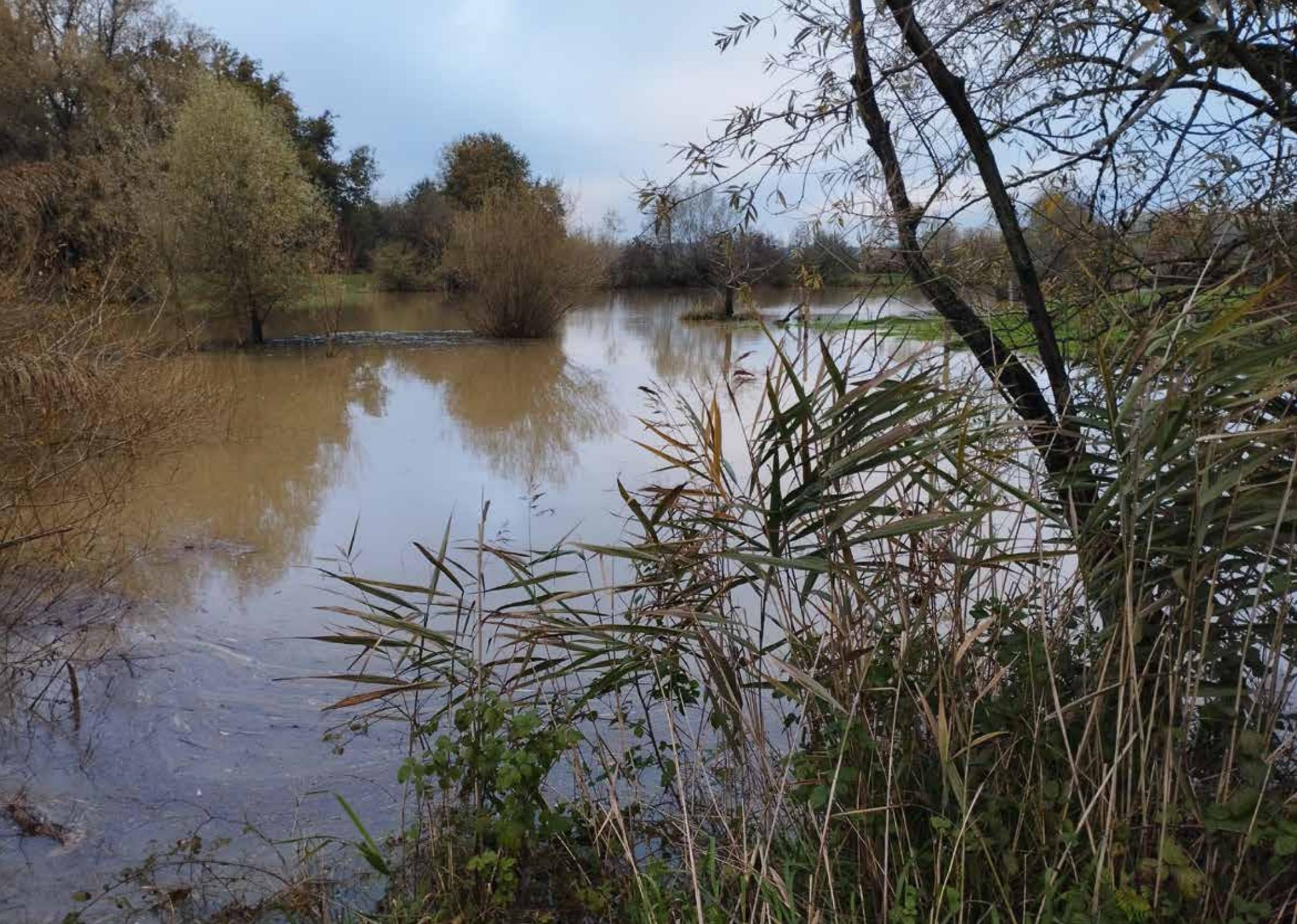
En 2023, 3 conférences ont été organisées (mars et octobre 2023) au cours desquelles ont été présentées :

- Par l'association synusie, un exposé sur le fonctionnement des cours d'eau et atteintes physiques et les conséquences.
- Par l'EPAGE Seille et Affluents, les actions engagées.

Ces réunions ont rassemblé à chaque fois entre 30 et 60 personnes.







EPAGE Seille et affluents
2, rue des Masses - 39210 VOITEUR
03 39 43 00 34
accueil@epage-seille.fr

EPAGE-SEILLE.FR

